

COLOMBIÈRES - INFOS

Bonjour à toutes et à tous,

Quelques infos pratiques et festives dans notre commune, bonne lecture.

MAIRIE : ouverte le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Tél : 02 31 22 50 60 - adresse mail mairie.colombieres@orange.fr

Toutes les infos sont aussi disponibles sur le site internet de la mairie
et sur le panneau d'affichage.

Vœux 2024 : Pour les habitants de Colombières n'ayant pu assister le 27 janvier 2024 à la cérémonie des vœux, voici quelques extraits du discours :

Mme le Maire a débuté son discours en évoquant les événements importants dans notre région pour l'année 2024 : « Alors que nous entamons l'année 2024, une année qui promet d'être marquée par des moments exceptionnels, je tiens à vous exprimer mes vœux les plus chaleureux.

Cette année, la flamme olympique illuminera notre communauté de commune, symbolisant non seulement l'excellence sportive, mais aussi notre unité et notre esprit de saine compétition.

Nous célébrerons également le 80^e anniversaire du débarquement en Normandie, rendant hommage à ceux qui ont sacrifié tant pour la liberté. C'est l'occasion de se souvenir, d'honorer nos anciens et de perpétuer l'héritage de la paix et de la tolérance. Comme chaque année, ceux qui le souhaite pourrons nous rejoindre sur la place de l'église devant la plaque du souvenir pour commémorer la libération de Colombières le 8 juin prochain. »

Mme le Maire a profité des vœux pour remercier : « Mr Antoine Fouaux, qui à mes côtés depuis 3 ans et demi a été d'un grand soutien. Il a démissionné de sa fonction de premier adjoint et de conseiller municipal, malgré mon insistance pour qu'il reste. Vous avez pu ou vous pourrez prendre connaissance des raisons l'ayant poussé à partir sur sa lettre de démission, affichée avec le dernier procès verbal du conseil municipal sur le tableau d'information de la commune ainsi que sur le site internet.

Je remercie également pour leur travail et leur dévouement, mesdames Nicole Magnier, Corinne Quièvre et Françoise Colin, du comité consultatif du CCAS qui n'ont malheureusement pu poursuivre leur mission ».

Mme le Maire a également remercié toutes les personnes présentes à ses cotés, élus, bénévoles ainsi que le personnel communal.

Mme le Maire a rappelé les différents travaux et évènements festifs réalisé en 2023 :

« -Réparation de la toiture du bâtiment à côté de la mairie. -Tracteur tondeuse remplacé. -Outillage pour l'employé communal. -2^{ème} partie de la route rue de la Campagne terminée et même prolongée jusqu'à l'entrée du château de Colombières. -Salle des fêtes : réparation d'une partie de la toiture, du lave vaisselle, de quelques vitres et remplacement d'une partie de la vaisselle. **Maitrise des dépenses d'électricité** suite à la mise en place d'une participation des personnes louant la salle des fêtes.

Evolution des locations pour 2023 par rapport à 2022 de presque 50 %.

-**Eclairage public** : maitrise des dépenses suite à la mise en place du changement d'horaires depuis octobre 2022 malgré une augmentation annoncée par le SDEC (syndicat départemental d'énergie du Calvados) entre 25 et 27 %. Pourtant, suite à ces hausses importantes, les dépenses sont restées identiques à 2021.

-**La fibre** est depuis fin décembre arrivée à Colombières, quelques personnes ne sont pas encore raccordées mais cela devrait être finalisé très prochainement.

-**L'adressage a été finalisé**. Vous recevrez un courrier officiel ce trimestre avec votre nouvelle adresse. Vous pouvez déjà joindre la mairie pour connaître votre numéro. Si vous êtes intéressé, nous pouvons vous donner les coordonnées du fournisseur pour avoir une plaque avec votre numéro aux couleurs des noms des rues.

Comme vous pouvez le constater, la commune avance. »

Mme le Maire a évoqué la vie associative de la commune :

« Deux associations actives réalisant des évènements :

- « L'amicale pour tous » qui a organisé en juin un barbecue et en novembre sa traditionnelle « soirée du beaujolais nouveau » à laquelle participe de plus en plus de monde.

- « Le comité des fêtes » qui organise de nombreuses festivités dont la fête de Colombières.

Je profite de ces vœux pour remercier tous les bénévoles de ces associations et tout particulièrement M. François Meslin Président du Comité des fêtes. Sans eux, rien ne pourrait se faire. »

Après avoir listé les différents projets pour 2024 « (relooking de la salle des fêtes, réflexion sur la sécurité dans le bourg, une partie de la toiture de la salle des fêtes à remplacer, travaux peintures extérieurs, etc...) »

Mme le Maire a précisé que les finances étaient stables et que les impôts n'avaient pas augmentés malgré les nombreuses augmentations subies (assurance, électricité, etc...).

En fin de discours Mme le Maire a rappelé l'importance de la solidarité et de la bienveillance entre les habitants pour l'intérêt de la commune. Mme le Maire a également mentionné les acteurs essentiels (l'Intercom, le Département et la Région) qui participent au développement de la vie locale.

Quelques DATES à retenir :

Les stickers (uniquement nécessaire la journée du 6 juin de 6h à 22h) concernant la ZRC (Zone Réglementée de Circulation, carte ci-jointe) pour le 80^e anniversaire du débarquement seront disponibles en mairie à partir de début mai. La quantité étant restreinte, nous allons devoir prioriser les demandes, si besoin 1 par foyer (pour se rendre au travail si aucune possibilité de faire du télétravail, santé, urgence familiale...).

Pour la circulation au sein de la ZCR, il n'y a pas besoin de stickers.



MERCREDI 8 MAI 2024

La municipalité vous invite à la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 à 12 h 15 devant le monument aux morts de Colombières.

A l'issue de la cérémonie nous partagerons le verre de l'amitié à la mairie.



VENDREDI 17 MAI 2024

INAUGURATION des plaques de rues :

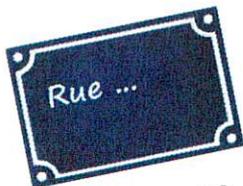
Rue Jules Devaux, Impasse du Lt Miller et rue du Lt Grandchamp.

RV 19h30 parking du cimetière

Afin d'honorer ces personnes et de connaître leur histoire en rapport avec notre village, Mme le Maire a le plaisir de convier à l'inauguration tous les habitants de la commune.

Celle-ci sera suivie par un verre offert par Mme le Maire.

Pour les personnes souhaitant avoir leur numéro aux couleurs des plaques de rues, possibilité via la mairie de les commander au tarif d'environ 12€.



.../...



VENDREDI 24 MAI 2024

FETE des VOISINS :

Depuis 3 ans la mairie vous encourage, dans chaque quartier, à organiser ce moment de convivialité avec vos voisins.

SAMEDI 8 JUIN 2024

La municipalité vous invite à la cérémonie de la libération de Colombières* à 11 h (horaire à confirmer) devant l'église.

A l'issue de la cérémonie nous partagerons le verre de l'amitié à la mairie et



APÉRITIF DÎNATOIRE

***SAMEDI** soir, organisé par le Comité des Fêtes, salle des fêtes de Colombières (horaire à confirmer).



DIMANCHE 9 JUIN 2024

ELECTION EUROPEENNES

Besoin de bénévoles pour tenir le bureau de vote.
Merci de contacter la mairie si vous êtes intéressés.



DIMANCHE 22 JUIN 2024

***BARBECUE**

organisé par l'Amicale pour TOUS
A 12 h 30 salle des fêtes de Colombières.

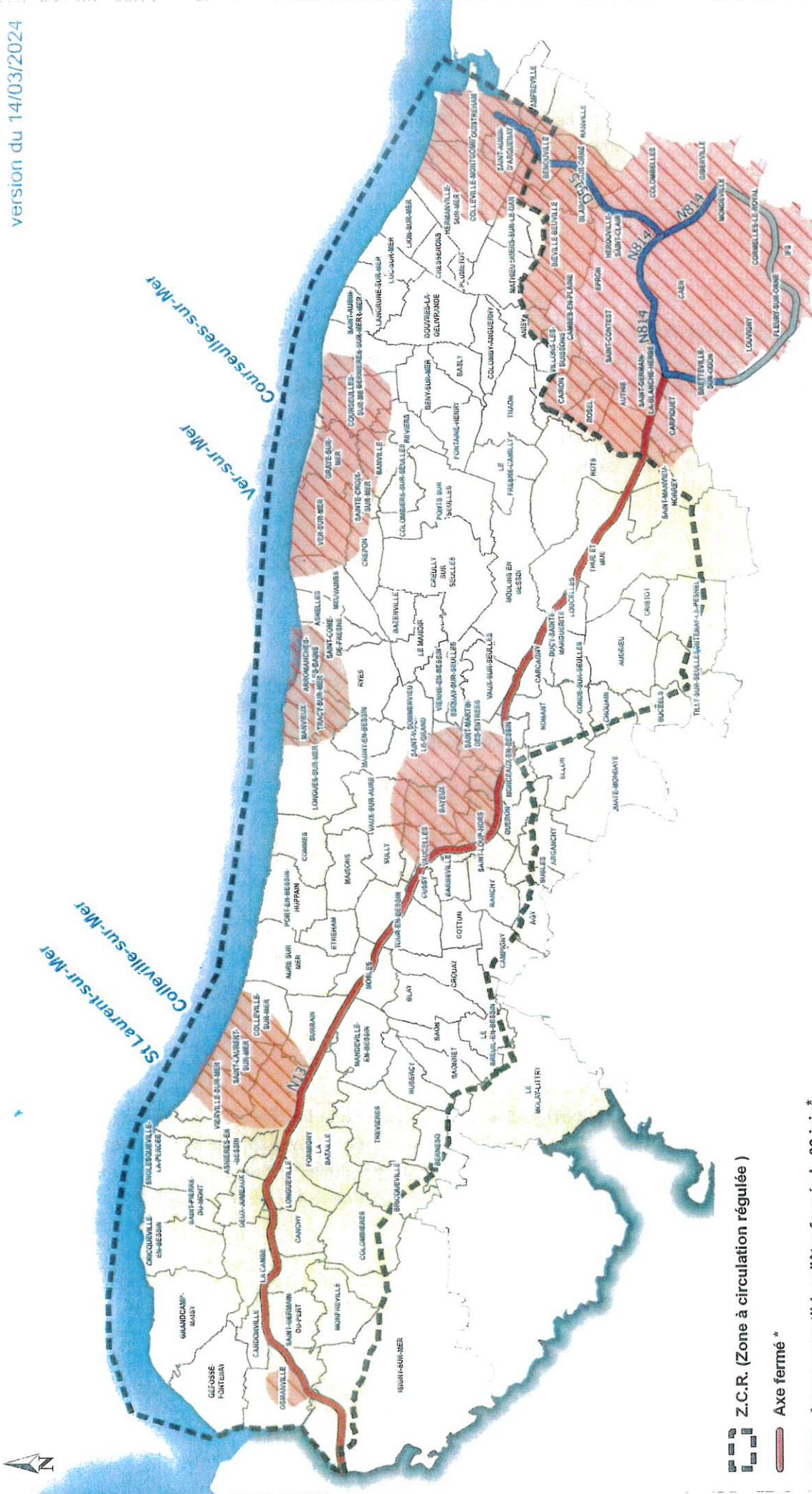




Bientôt distribution des bacs jaunes dans les foyers. Au plus tard fin juin.
Des agents de Collectéa viendront vous déposer votre bac jaune avec un livret d'informations.
(Ci-joint courrier du Président de Collectéa et infos).

A bientôt.
Le Maire - Catherine Viel

Pour les événements accompagnés d'une croix* vous recevrez des infos supplémentaires dans vos boîtes à lettres



version du 14/03/2024

- Z.C.R. (Zone à circulation régulée)
- Axe fermé *
- Axes susceptibles d'être fermés le 06 juin *
- Zone à circulation fortement perturbée

* Les horaires d'ouverture et de fermeture des axes ne sont pas déterminés à ce jour et le seront ultérieurement.

Sources : © IGN - BD Cartho® DDTM

Service du Système d'Information, de la Circulation Routière et de l'Expertise Territoriale (SSICRET)



ADM : 23 - 103

Objet : attribution d'un bac à couvercle jaune pour la collecte des emballages et des papiers

Madame, Monsieur,

L'extension des consignes de tri en vigueur sur notre territoire depuis novembre 2020 nous a offert la possibilité, tous ensemble, de trier et recycler plus, et donc de détourner de l'enfouissement une part importante de nos déchets. Pour autant, des comportements vertueux sont encore nécessaires pour réduire notre poubelle de déchets qui contient encore près de 30% de déchets recyclables et aussi 30% de déchets compostables.

C'est pourquoi, avec le soutien de mes collègues élus issus des 109 communes de notre territoire, nous avons décidé de mettre à votre disposition d'ici fin 2024 un bac à couvercle jaune pour la collecte des emballages et des papiers.

Cette démarche s'inscrit dans un triple objectif de protection de l'environnement, de rationalisation des coûts de gestion des déchets et d'application des obligations réglementaires.

En effet, en moyenne plus de 60% du contenu de notre poubelle résiduelle pourrait suivre une filière de valorisation de la matière au travers d'un meilleur tri des emballages et papiers et en compostant les déchets biodégradables qui ont vocation à être restitués à la Nature. Des déchets qui ne vont pas dans la bonne filière coûtent très cher et la réglementation impose que 65% des déchets soient recyclés d'ici 2025.

Aussi, la collecte de vos emballages et papiers se fait actuellement avec des sacs jaunes à usage unique ce qui n'est plus cohérent au regard de cette logique environnementale et économique.

Pour ces raisons, les élus de votre territoire ont donc décidé de vous doter d'un bac à couvercle jaune pour le tri de vos emballages et papiers. Utilisable sur de nombreuses années et d'une capacité adaptée à votre foyer, ce bac vous permettra à la fois de trier plus en y déposant tous vos emballages en vrac et de les stocker plus facilement jusqu'à la prochaine collecte. Il vous suffira de continuer à appliquer les consignes de tri telles qu'elles vous seront rappelées sur différents supports.

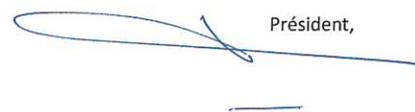
Cette démarche s'inscrit également dans la combinaison de plusieurs actions à venir. L'obligation de mettre à disposition des usagers un moyen de détourner les biodéchets des ordures ménagères trouve sa solution dans le traitement à domicile et nous vous invitons donc à vous procurer un composteur auprès du SEROC. Enfin, Collectéa a entamé la démarche de mettre en œuvre une tarification incitative éco-responsable dont la phase de test débutera en 2025.

Grâce à nos comportements plus vertueux, nous pourrions adapter les fréquences de collecte pour limiter leurs impacts. Ainsi, dans l'ensemble de nos communes (hors quelques exceptions ciblées) la collecte des emballages et papiers sera assurée une semaine sur deux, en alternance avec vos ordures ménagères résiduelles.

Très cordialement

Frédéric RENAUD

Président,



Les bacs jaunes arrivent dans votre commune



DISTRIBUTION DE **BACS JAUNES INDIVIDUELS** ET CHANGEMENT DE **CALENDRIER DE COLLECTE**

COLLECTEA (Syndicat Mixte Intercommunal des Surplus Ménagers du Bassin)
distribuera prochainement un bac jaune pour le tri de tous les emballages et papiers.



DISTRIBUTION DES BACS

Un ambassadeur viendra **vous livrer**
votre bac jaune **chez vous** d'ici trois
semaines.

Si vous êtes absent ? Il vous déposera
un avis de passage dans votre boîte aux
lettres, sur lequel toutes les modalités
pour obtenir votre bac seront précisées.

Ce bac jaune reste la propriété du syndicat (idem pour le bac noir), qui en gère aussi sa maintenance. Si vous déménagez, les bacs doivent rester sur place et les futurs occupants devront appeler le syndicat pour fournir leurs identités.



MODIFICATION DE LA COLLECTE

Jusqu'à présent, les ordures ménagères,
papiers et emballages étaient collectés
chaque semaine.

Après la distribution des bacs jaunes de
tri, la fréquence de collecte s'adaptera :

**Les bacs seront collectés
alternativement une semaine sur deux.**

Pour vous accompagner dans votre geste de tri et vous permettre de réduire vos déchets, le SEROC est à votre disposition.
Vous pouvez notamment accéder au mémo tri et commander un composteur sur le site www.seroc14.fr



1 rue Marcel Fauvel BP 32322
14403 BAYEUX Cedex



02 31 92 54 93



accueil@smismb.fr